



BULLETIN D'INSCRIPTION - CONTRAT DE FORMATION

(Bulletin relatif aux formations professionnelles continues pour adulte, un autre bulletin est à votre disposition pour les autres stages proposés)

ARCHE – FORMATION SARL

Téléphone : 01 53 16 32 75 - **Email :** contact@arche-hypnose.com

N° SIRET 513 637835 000 28 - **N° déclaration d'activité :** 11754505375

Merci d'envoyer 1 bulletin par session demandée (T1, T2, P1, P2) + la totalité du règlement (en une ou plusieurs mensualités) + le justificatif tarif réduit le cas échéant.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

E-mail : **Téléphone :**

Je m'inscris à la formation suivante :

Dates (voir calendrier sur site) :

Lieu / ville :

Pour les inscriptions au cycle 1 (T1, T2, P1, P2) ou au cycle 2, je souhaite :

**Merci de cocher votre choix SVP*

- **Prendre le pack : je m'inscris à l'ensemble de la formation et je bénéficie de la réduction du Pack.**
- **M'inscrire à une formation unique**
- **Faire un retour gratuit**

Je verse un acompte de 20% soit : € (encaissement 10 jours après réception)

Le reste, par chèque(s) (à la date du jour) en Mensualités (acompte + 9 mensualités maximum de minimum 100€ par chèque).

Le stagiaire signataire prend connaissance de l'ensemble de ce que suit :

- L'objet de la présente formation professionnelle ne présente pas de lien avec une démarche médicale visant notamment à établir un diagnostic ou à traiter une maladie. Cette formation ne saurait être appréhendée comme une alternative à une quelconque thérapie qui ressortit à la compétence d'une profession réglementée.
- L'organisme de formation se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande d'inscription pour des motifs tenant à la sécurité des personnes, à l'éthique professionnelle, aux capacités d'accueil ou à tout autre motif non discriminatoire lié au bon déroulement des phases de formation professionnelle. Toute personne présentant une fragilité ou un trouble notamment de nature psychiatrique ou psychologique ne peut participer à la formation et est invitée à se rapprocher d'un professionnel compétent en la matière. En cas de doute, le stagiaire doit prévenir l'organisme de formation au moment de l'inscription. En tout état de cause, le stagiaire est tenu d'en informer sans délais l'organisme ARCHE-FORMATION qui ne saurait être tenu responsable d'un trouble découlant d'une fragilité psychologique exprimée ou révélée au cours ou postérieurement à la formation.
- Dans le respect des législations et réglementations notamment professionnelles et éthiques, les formateurs qui interviennent au cours de la formation bénéficient d'une liberté d'action et d'une indépendance technique dans leur exercice professionnel.
- Le stagiaire peut être exclu de toute ou partie de la formation organisée par ARCHE-FORMATION sans aucun droit au remboursement dès lors que les formateurs constatent que le comportement dudit stagiaire perturbe la formation (notamment en cas de manque de respect envers un ou plusieurs formateurs ou envers un ou plusieurs co-stagiaires) dans des conditions qui rendent impossible le maintien de sa présence lors des séances de formation.
- Le passage d'un niveau de formation au suivant est validé en fonction des acquis de chaque stagiaire. Les validations de *Technicien* et *Praticien* ont une autorité et une valeur de reconnaissance interne à l'organisme de formation professionnelle et ne seront délivrées que sur démonstration des compétences théoriques et techniques du stagiaire.
- Il est précisé que ces diplômes et titres n'ont pas valeur de diplôme reconnu par l'Etat et ne permettent pas, par eux-mêmes, de revendiquer la qualité de psychothérapeute ou de psychologue.



BULLETIN D'INSCRIPTION - CONTRAT DE FORMATION

(Bulletin relatif aux formations professionnelles continues pour adulte, un autre bulletin est à votre disposition pour les autres stages proposés)

ARCHE – FORMATION SARL

Téléphone : 01 53 16 32 75 - **Email** : contact@arche-hypnose.com
N° SIRET 513 637835 000 28 - **N° déclaration d'activité** : 11754505375

Conditions de participation :

Article 1 : Objet du contrat :

Ce contrat est conclu entre la SARL ARCHE-FORMATION, organisme de formation n° 11754505375 (enregistré auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile-de-France) et le signataire en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie. Cette formation répond aux objectifs fixés par les dispositions des articles L. 6311-1 et L. 6313-1 et suivants du code du travail en délivrant notamment des actions de formation de nature à permettre l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances.

Article 2 : Dispositions financières :

Les tarifs sont exposés dans un document annexe à ce contrat. Le signataire doit joindre à ce contrat un acompte représentant 20% du montant total de la formation, accompagné du reste dû (jusqu'à 9 mensualités) et du justificatif tarif réduit le cas échéant pour enregistrer sa participation. Le signataire dispose ensuite d'un délai de rétractation de 10 jours, à l'issue de ce délai l'acompte sera dû à l'organisme de formation.

Le règlement est effectué par chèque.

Le tarif de la formation ne comprend ni l'hébergement ni les repas, qui sont à la charge du stagiaire.

Toute participation à une formation offre la possibilité pour les participants de se réinscrire gratuitement une seconde fois, dans un délai de 2 ans suivant la première participation, en fonction des places disponibles. (Offre réservée aux formations professionnelles et non valable pour les stages et coaching individuels).

Article 3 : Inexécution totale ou partielle de la convention du fait de l'organisme :

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, du fait de l'organisme, les sommes indûment perçues seront remboursées (article L. 6354-1 du code du travail)

L'organisme se réserve le droit d'annuler une formation, pour raison pédagogique, ou à cause d'un nombre de participants trop peu élevé. Dans ce cas les sommes versées seront intégralement remboursées.

Article 4 : Inexécution totale ou partielle de la convention du fait du stagiaire :

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire en raison de la survenance d'un événement imprévisible, irrésistible et extérieur à sa personne s'analysant en un cas de force majeure, seules les prestations effectivement dispensées seront dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

Dans le cas de survenance d'un événement ne présentant pas les caractères d'un cas de force majeure, le stagiaire reste redevable de l'intégralité de la somme due pour la totalité de la formation et ne peut le cas échéant prétendre à ce titre à un quelconque remboursement.

Article 5 : Différends éventuels.

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable : Le tribunal de PARIS sera seul compétent pour régler le litige.

Fait le :

A :

Le stagiaire, après avoir pris connaissance, compris et approuvé sans contrainte l'ensemble des conditions exposées appose la mention manuscrite « lu et approuvé » ainsi que sa signature.

Mention « lu et approuvé » Signature du stagiaire

Cadre réservé à l'organisme de formation	
Pour l'organisme de formation :	Cachet de l'organisme de formation :



BULLETIN D'INSCRIPTION - CONTRAT DE FORMATION

(Bulletin relatif aux formations professionnelles continues pour adulte, un autre bulletin est à votre disposition pour les autres stages proposés)

ARCHE – FORMATION SARL

Téléphone : 01 53 16 32 75 - **Email** : contact@arche-hypnose.com

N° SIRET 513 637835 000 28 - **N° déclaration d'activité** : 11754505375

ANNEXE : TARIFS TTC (applicables sur l'année en cours)

■ Cycle 1 : Hypnose Ericksonienne – Devenir Praticien

Technicien 1 en HYPNOSE ERICKSONIENNE (tarif normal)	7 jours	1150€
Technicien 1 en HYPNOSE ERICKSONIENNE (tarif réduit)	7 jours	975€
Technicien 2 en HYPNOSE ERICKSONIENNE (tarif normal)	8 jours	1350€
Technicien 2 en HYPNOSE ERICKSONIENNE (tarif réduit)	8 jours	1145€
Praticien 1 et 2 en HYPNOSE ERICKSONIENNE (tarif normal)	15 jours	2650€
Praticien 1 et 2 en HYPNOSE ERICKSONIENNE (tarif réduit)	15 jours	2250€
Réduction Pack (T1 + T2 + P1 + P2) (tarif normal)	30 jours	4700€
Réduction Pack pour Demandeur d'emploi ou étudiants	30 jours	3995€

■ Cycle 2 : L'expertise

Hypnose conversationnelle (tarif normal)	7 jours	1100€
Hypnose conversationnelle (tarif réduit)	7 jours	935€
Analyse Comportementale (tarif normal)	5 jours	900€
Analyse Comportementale (tarif réduit)	5 jours	765€
Psychopathologie (tarif unique)	7 jours	1000€
Réduction Pack Cycle 2 (tarif normal)	19 jours	2600€
Réduction Pack Cycle 2 pour Demandeur d'emploi ou étudiants	19 jours	2210€

■ Avantages stagiaires

Soirées autohypnose (le jeudi de 19h30 à 21h)	Gratuit sur 2 ans
Soirées Cabinet Public (un lundi tous les 15 jours de 19h30 à 21h)	Gratuit sur 2 ans
Soirées Hypnologie (le mardi de 19h30 à 21h)	Gratuit
Starter Pack (pack qui comprend des vidéos, MP3, et décodage de séances)	Gratuit